



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **Mardi 2 juillet, 2019, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège militaire à laquelle sont présents les conseillers Marilyn Matheson, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La conseillère Sabrina Patry-McComb est absente

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du 2 juillet, 2019.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 2 juillet 2019
3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 3 juin, 2019 ainsi que la séance extraordinaire du 10 juin, 2019.
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics
 - 7.4 Urbanisme et Environnement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Annulation des résolutions 2019-02-20 et 2019-05-66
 - 8.3 Contrat pour concassage de matériaux granulaires
 - 8.4 Offre de service de Somum Solutions
 - 8.5 Démission d'un pompier
 - 8.6 Achat d'un enregistreur intelligent – eaux usées
 - 8.7 Relevé topographique des bornes d'incendie existante
 - 8.8 Relevé topographique pour les travaux de drainage au centre communautaire Manège militaire dans le cadre du programme de la TECQ
 - 8.9 Soumissions pour l'achat d'asphalte

2019-07-98



No de résolution
ou annotation

- 8.10 Soumissions pour la pose d'asphalte
- 8.11 Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne pour services aux sinistrés

- 9. Législation
- 10. 2^e période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
- 11. Varia et affaires nouvelles
- 12. Information des membres du Conseil
- 13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi 5 août 2019, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

- 3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 3 juin, 2019 ainsi que la séance extraordinaire du 10 juin, 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal français de la séance ordinaire du 3 juin, 2019 ainsi que la séance extraordinaire du 10 juin, 2019, soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

- 4. 1^{re} période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant :

- Réfection rue Brooks : où sont les travaux prévus?
- Y a-t'il eut un changement de nom au titre du directeur du service incendie?
- Le directeur s'occupe de tous les achats seul? Doit-il passer par la direction?
- Pourquoi l'envoi via Somum pour les élections a été fait à la dernière minute?
- Est-ce que la négociation est terminée?

- 5. Dépôt de la correspondance du mois**

La directrice générale fait mention qu'il n'y a pas de sujets d'intérêt public.

- 6. Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

- 7. Rapports des comités**

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Urbanisme et Environnement
- 7.5 Loisirs, sport et culture

2019-07-99



No de résolution
ou annotation

2019-07-100

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 233 313.78 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 06-2019 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2019-07-101

8.2 Annulation des résolutions 2019-02-20 et 2019-05-66

CONSIDÉRANT les erreurs importantes dans les résolutions numéros 2019-02-20 et 2019-05-66 il y a lieu de les annuler et de les adopter de nouveau;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d'annuler les résolutions numéros 2019-02-20 et 2019-05-66.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2019-07-102

8.3 Contrat pour concassage de matériaux granulaires

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bury désire se constituer une réserve de gravier dans le site situé sur le chemin Long Swamp dont elle est propriétaire ;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées pour le concassage de 10 000 tonnes de gravier 0,3/4 ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU D'ACCORDER le contrat de concassage de gravier selon les prescriptions du devis à « Constructions Maurice et Claude Itée / Sablières Champagne inc. » qui a été le seul soumissionnaire, au prix de 5,10 \$ la tonne métrique, plus taxes.

QUE le montant soit pris à même le budget pour 30 000 \$ sans taxes et la balance à même le fonds de carrières et sablières.

ADOPTÉ UNANIMEMENT



2019-07-103
No de résolution
ou annotation

8.4 Offre de service de Somum Solutions

ATTENDU QUE la Municipalité doit mettre à jour son plan de mesures d'urgence en raison de nouvelles exigences du ministère de la Sécurité civile ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service de SOMUM Solutions pour l'implantation d'un système de communication de masse ;

ATTENDU QUE ce système de communication de masse permettra l'envoi immédiat à la population d'alerte en cas de sinistre majeur en plus d'avis relatifs aux interventions sur les réseaux municipaux ainsi que des avis d'intérêt public ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d'accepter la proposition de SOMUM Solutions pour l'implantation du système de communication de masse au montant de 2 903,00 \$, taxes en sus, pour l'année 2019.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.5 Démission d'un pompier

ATTENDU QUE M. Russell Perkins a soumis verbalement, sa démission comme pompier volontaire le 26 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d'accepter la démission de monsieur Russell Perkins à titre de pompier volontaire à compter du 26 juin 2019.

De remercier M. Perkins pour ses quarante (40) années de service à la communauté dans le cadre de son travail comme pompier durant les années où il a occupé ce poste.

D'informer le Syndicat des pompiers volontaires de Bury de cette démission.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.6 Achat d'un enregistreur intelligent – eaux usées

ATTENDU QUE la Municipalité a l'obligation de se conformer au règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées - ROMAEU;

ATTENDU QUE l'achat d'un enregistreur de débordement avec précision dans le temps ainsi que l'enregistrement du temps de marche qui calcule le débit journalier;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

2019-07-104

2019-07-105



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU que le conseil municipal autorise l'achat d'un enregistreur de débordement et volume pompé - échologic - d'Électro-Concept P.B.L. inc., au montant de 1 940,00 \$, taxes en sus.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.7 Relevé topographique des bornes d'incendie existantes

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer une étude balancement hydraulique pour définir les interventions sur le réseau d'eau potable en lien avec les problèmes de pressions statiques et de débits d'incendie;

ATTENDU QUE pour cette étude la municipalité doit mandater un arpenteur-géomètre à effectuer le relevé topographique des bornes d'incendie existantes;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre de la part de la firme Arpenteurs-Géomètre Mercier Meunier inc. ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'offre de la firme Arpenteurs-Géomètre Mercier Meunier inc. pour effectuer le relevé topographique des bornes d'incendie existantes au montant de 1 796 \$, taxes en sus.

QUE le montant soit pris à même le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), 2014-2018.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.8 Relevé topographique pour les travaux de drainage au centre communautaire Manège militaire dans le cadre du programme de la TECQ

ATTENDU QU'il y a des problèmes d'infiltration d'eau dans le sous-sol du centre communautaire Manège militaire en raison d'une problématique de drainage autour du centre communautaire;

ATTENDU QUE ces travaux sont inclus dans la programmation de la TECQ 2013-2018 qui vient à échéance le 31 décembre 2019;

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer le relevé topographique au centre communautaire Manège militaire avant d'entreprendre les travaux;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de la part de la firme Arpenteurs-Géomètre Mercier Meunier inc. ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'offre de la firme Arpenteurs-Géomètre Mercier Meunier inc. pour effectuer le relevé topographique nécessaire pour évaluer les options de gestion des eaux de surface au montant de 1 295 \$, taxes en sus.

QUE le montant soit pris à même le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

2019-07-106

2019-07-107



2019-07-108
No de résolution
ou annotation

8.9 Soumissions pour l'achat d'asphalte

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a reçu des offres de prix pour l'achat d'asphalte auprès de deux (2) fournisseurs ;

ATTENDU QUE ces offres s'inscrivent comme suit :

ENTREPRENEUR	PRIX	TPS	TVQ	TOTAL
Sintra inc. – Région Estrie	85.45 \$ La tonne métrique (TM)	4.27\$	8.52 \$	98.24 \$ La tonne métrique (TM)
Eurovia Québec	91.75 \$ La tonne métrique (TM)	5.59 \$	9.15 \$	106.49 \$ La tonne métrique (TM)

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Sintra inc. – Région Estrie, au montant de 85.45 \$ / TM, taxes en sus.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.10 Soumissions pour la pose d'asphalte

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a reçu des offres de prix pour la pose d'asphalte, incluant le transport, auprès de deux (2) fournisseurs ;

ATTENDU QUE ces offres s'inscrivent comme suit :

ENTREPRENEUR	PRIX	TPS	TVQ	TOTAL
Pavage Plamondon inc.	18 976.00 \$	948.80\$	1 892.86\$	21 816.00 \$
Pavage Estrie- Beauce	23 653.00 \$	1 182.65\$	2 359.39\$	27 195.04 \$

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Pavage Plamondon inc., pour la pose de l'asphalte incluant le transport, au montant de 18 976.00\$, taxes en sus.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.11 Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne pour services aux sinistrés

ATTENDU QUE l'entente de Services aux sinistrés entre la Municipalité et la Croix-Rouge canadienne qui est pour une durée de trois (3) ans, soit de 2019 à 2021, est à renouveler ;

ATTENDU QUE l'entente vise à établir les paramètres de collaboration entre la Municipalité et la Croix-Rouge en ce qui a trait à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées à la suite d'un sinistre mineur ou majeur ;

2019-07-109

2019-07-110



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d'autoriser le maire Monsieur Walter Dougherty et la directrice générale Madame Karen Blouin, à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente de Services aux sinistrés entre la municipalité de Bury et la Croix-Rouge canadienne pour une durée de trois (3) 2019-2021 ainsi que la contribution 2019-2020 pour un montant de 0,17 \$, par personne.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9. Législation
Sans objet

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Des questions ont été amenées concernant :

- #33 – pourquoi pas faire une visite au lieu d'utiliser des drones?
- #39, # 41 – c'est quoi
- Questions concernant des points à l'ordre du jour : 8.7 et 8.9.
- Document déposé par le maire concernant l'audit de l'optimisation des ressources.

11. Varia et affaires nouvelles
Sans objet

12. Information des membres du Conseil
Sans objet

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 25.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra le Lundi 5 août 2019, à 19 h 30, au centre communautaire Manège militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée Karen Blouin, secrétaire-trésorière certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes :2019-07-100; 2019-07-102; 2019-07-103; 2019-07-105; 2019-07-106; 2019-07-107; 2019-07-108; 2019-07-109; 2019-07-110.

Signé ce 3 juillet 2019

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, Maire